

Le Lien

Le journal municipal de Saint-Ismier

#38 octobre-novembre
décembre - 2015

[DOSSIER]

Travaux, le futur de la RD 1090



Page 8

[ACTUALITÉS]

RENTÉE SCOLAIRE

Les enfants ont repris stylos,
cahiers et tablettes

Page 10-13

[DOSSIER]

TRAVAUX

Requalification
de la RD 1090

Page 16

[ENVIRONNEMENT]

PATRIMOINE

L'ancien et le contemporain

Page 18

[SPORTS]

CHA

Saint-Ismier dans la course

LES ENNEMIS DU BUIS

Les buis sont victimes de violentes attaques parasitaires dues à des champignons ou à la chenille de la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) qui dévore leur feuillage. Vous pouvez les traiter de façon préventive en utilisant un produit combiné capable de lutter à la fois contre les champignons et la larve du papillon mais les arbres très touchés devront être arrachés et brûlés (ou enterrés). En cas de faible attaque, la destruction manuelle des chenilles, entre les doigts, peut s'avérer suffisante ou vous pouvez utiliser le bacille de Thuringe (un produit bio).

INSTALLATIONS

- **Florence Groff** s'installe au cabinet « ABC Soins infirmiers » 67 route du Rivet.
- **Bintou Avognon** s'installe au cabinet « ABC Soins infirmiers » 67 route du Rivet.



EMBELLISSEMENT/SECURITÉ

Vos obligations pour la taille des haies

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs. Chaque particulier doit tailler ses végétaux débordants au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture, etc.). La hauteur autorisée, selon l'article 671 du code civil, est de 2 m pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 m pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 m.

Outre l'aspect esthétique, c'est une question de sécurité. Faute d'entretien ou de taille de leurs haies ou arbres, les propriétaires s'exposent à une contravention de 5^e classe (entre 1500 et 3000 euros) conformément à l'article L. 116-2 du code de la voirie routière.

ACCESSIBILITÉ

Attention, pour tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) non accessibles au 31 décembre 2014, les propriétaires doivent avoir déposé, en septembre, un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) à la mairie ou à la préfecture selon le cas. Plus de renseignements sur www.saint-ismier.fr

OUVERTURE DE LA CHASSE !

La période de la chasse à tir et au vol est ouverte dans le département de l'Isère du 13 septembre au 29 février 2016, hormis les vendredis.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Stella CECI**, le 17 juin 2015
- **Pauline BARRIE**, le 28 août 2015

MARIAGES

- **Sophie RICHAUD et Alain LAFAYE**, le 20 juin 2015
- **Caroline LOLLINI et Arthur NOTTAT**, le 27 juin 2015
- **Laurine DEGRANGE et Sylvain PAVANI**, le 11 juillet 2015
- **Marion LACROIX et Nicolas GUIGON**, le 11 juillet 2015
- **Élodie GONDOL et Stéphane LAOUT**, le 1^{er} août 2015
- **Leïliane SIQUEIRA et Éric PICHON**, le 1^{er} août 2015
- **Fanny BORTOLON et Florian PELLISSIER**, le 8 août 2015
- **Khadidja EYBERT-BERARD et Arnaud GAY**, le 29 août 2015
- **Marion RENAVALANT et Clément ROSSET**, le 12 septembre 2015.

HORAIRES MAIRIE

Accueil mairie et CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi matin (permanence administrative) de 9 h à 11 h 30. Fermetures exceptionnelles le samedi 26 décembre 2015 et le samedi 2 janvier 2016.

Service Urbanisme

Services Techniques

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
- Sur RDV en dehors de ces horaires.

Service Crèch'ndo

0476523158. Accueil tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture à partir du jeudi 24 décembre 2015. Réouverture le lundi 4 janvier 2016.

Pôle Enfance Jeunesse Scolaire

Accueil du public (maison Belledonne). Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf mercredi fermeture à 17 h). Fermeture à partir du lundi

21 décembre 2015. Réouverture le lundi 4 janvier 2016.

Médiathèque « L'Orangerie »

0476529276
www.mediathèque-saint-ismier.fr
Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h
Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h 30.
Fermetures exceptionnelles le samedi 26 décembre 2015 et le samedi 2 janvier 2016.

NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie de Saint-Ismier** 17 ou 0476521545
- **Police municipale** 0476529364 ou 0627155270
- **Pharmacie ou dentiste de garde** 39-15
- **Sapeurs-pompiers** 18
- **SAMU, médecin de garde** 15
- **Centre anti-poison Lyon** 0472116911
- **Eau (SAUR)** 0800744722
- **Assainissement (eaux usées) Sté Véolia** Astreinte urgente 7j/7j et 24 h/24 h : 0476613934. Informations réseaux SIZOV 0476525228.

PERMANENCES

- **Avocat conseil pour la commune** le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h 30, sur rdv au 0476525225.
- **Conciliateur médiateur pour le canton** les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 h à 17 h, rdv au 0476525225.
- **OPAC** tous les mercredis de 10 h à 11 h permanence Mairie. 0476525225.
- **Assistante sociale** sur RDV au 0456581691.
- **Agent de la Sécurité Sociale** permanence les semaines paires le mardi de 15 h à 16 h 30.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Pour les élections régionales des dimanches 6 et 13 décembre 2015, les bureaux de vote seront installés dans les salles associatives de l'Agora.

SERVICES

Déchetteries et jours de collecte

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45 Renseignements sur www.le-gresivaudan.fr Collecte des ordures ménagères le lundi et des bacs « Je trie » le mercredi. Si lundi férié, ramassage le jeudi suivant.

Objets trouvés

Information sur www.saint-ismier.fr, rubrique Vie quotidienne Police municipale.



www.saint-ismier.fr

Retrouvez plus d'infos en flashant ce QRcode.

#37

Sommaire

[INSTANTS VOLÉS]

Page 4-5

Ça se passe chez nous...

[ACTUALITÉS]

Page 6-7-8-9

- **Trois ismériens**
à l'honneur
- **Marie-Claire et Aude Merle d'Aubigné,**
Duo pour monotypes
- **Centre de loisirs**
Le programme
pour cette fin d'année
- **Rentrée scolaire**
Les enfants ont repris cahiers,
stylos et tablettes
- **Démocratie de proximité**
Conseils de quartiers,
bilan 2014/2015

[DOSSIER]

Page 10-13

- **La RD1090,**
à l'aune d'une nouvelle lecture

[VIE PUBLIQUE]

Page 14-15

- **Ça roule pour le double échangeur de La Bâtie**
- **Tribune**
- **Le P+R de Doyen Gosse**

[ENVIRONNEMENT]

Page 16

Patrimoine,
L'ancien et le contemporain.

[CULTURE & SPORTS]

Page 17

Médiathèque

- Le rêve de Dorothée,
un conte théâtral

Sports & animations

- CHA, Saint-Ismier dans la course
- Vivre sans alcool,
premier anniversaire

[AGENDA]

Page 20

Vos rendez-vous

culturels, sportifs et associatifs.



Je considère aujourd'hui qu'il est de mon devoir, en prenant en compte l'actualité, sans céder à l'émotion, de veiller de façon permanente à une cohérence dans l'action, en ne négligeant ni les enjeux environnementaux, ni les réalités économiques, ni les aspects humains.

Agir ensemble

« Tisser du lien et entretenir les solidarités est l'une des missions prioritaires d'un maire et de son équipe. C'est du moins ce que je crois. Dans une époque où l'on ne parle plus d'accomplissement collectif mais d'épanouissement personnel, lorsque le « moi je » a remplacé le « nous », le maire doit veiller à ce que toute décision et tout engagement public soient fondés sur le respect de l'autre.

C'est pourquoi, notre projet politique ignore l'individualisme. Il veut donner toute sa place à chacun, il revendique l'échange et le partage.

Dans le droit fil de la campagne de 2014, je considère aujourd'hui qu'il est de mon devoir, en prenant en compte l'actualité, sans céder à l'émotion, de veiller de façon permanente à une cohérence dans l'action, en ne négligeant ni les enjeux environnementaux, ni les réalités économiques, ni les aspects humains.

Ainsi, une première modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) recherche l'insertion harmonieuse du bâti dans l'environnement, aussi bien sur la RD 1090 que sur la zone ISIPARC.

De même, une nouvelle implantation de jeux dans le parc de la mairie va favoriser la rencontre de nos aînés avec les jeunes parents et leurs enfants.

Enfin, les Conseils de quartiers qui permettent de rester à l'écoute les uns des autres viennent d'être relancés.

Mais pour donner encore plus de sens à ces actions, nous devons collectivement faire des efforts, agir pour construire ensemble l'avenir solidaire de Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan.

Dans cet esprit, je reste à votre écoute.

Henri Baile

Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : **Henri Baile**. Rédactrice en chef : **Sandrine Idier**. Directrice de la communication : **Margaret Ruelle-Souchon**. Maquette et mise en page : **tassan.fr** - Ont collaboré à ce numéro : **Alexandre Dhordain**. Visuel de couverture : © **Éric Baboulaz**. Photos : **Mairie de Saint-Ismier**. Impression : **Imprimerie Notre-Dame**. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, BP 32, 38331 Saint-Ismier Cedex. Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01. infos@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires.



◀ Vide-grenier

Grand rendez-vous des chineurs. Le vide-grenier s'est déroulé le 6 septembre sur le parvis de l'Agora.



Pique-nique ▶

Mardi 30 juin, le grand pique-nique annuel a réuni les trois cantines de nos groupes scolaires dans le parc de la mairie.



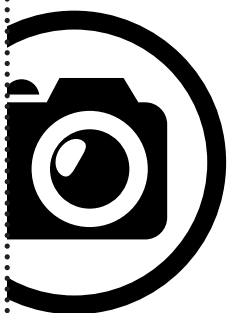
Grésiblues

Le festival Grésiblues s'arrête dans différents villages de la vallée du Grésivaudan. Pour son édition 2015, Grésiblues s'est installé dans le parc de la mairie le 30 juin dernier.



Journée du patrimoine

Les ismériens sont venus nombreux assister à la conférence sur l'urbanisme, découvrir les expositions sur les hameaux de notre village et échanger avec les producteurs locaux.





Forum des associations

La rentrée est l'heure des inscriptions culturelles, sportives et autres. C'est ainsi que le 5 septembre dernier, le Forum des associations s'est tenu à l'Agora.



Cross

Beaucoup de succès pour l'édition 2015 du cross du Manival, le 27 septembre dernier. Plus de 200 sportifs ont franchi la ligne d'arrivée et ont permis d'établir un chèque de 1297 euros à l'association du don du sang.

Cinétoiles

Une importante foule s'est réunie dans le parc de la mairie le 2 juillet dernier pour Cinétoiles. L'occasion pour les petits et grands d'une séance de cinéma en plein air.

Fête de la musique

Comme chaque année, les ismériens se sont donnés rendez-vous sur la place du village pour danser et s'amuser à la fête de la musique le 20 juin dernier. Un orchestre était présent pour animer cette soirée conviviale.



[DISTINCTION]

Trois ismériens à l'honneur



1

Pierre Millies (1) a reçu, en avril 2015, les insignes de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur lors d'une cérémonie en mairie de Saint-Ismier. Cette distinction est le témoignage de son dévouement à l'intérêt général et à l'action publique dans le domaine de l'industrie électronucléaire.

Il a été à la direction d'un vaste programme de robotique au sein du CEA. En prenant



2

la responsabilité d'un programme « productique » au Comité interministériel Eureka, il a su, avec détermination, acquérir des connaissances et les transférer aussi bien dans le tissu industriel national qu'europpéen.

Maurice Condemine (2) a reçu, en juillet 2015, les insignes de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur de la part du Général Rougelot, en présence du maire Henri Baile, du président de la section Biviers-Saint-Ismier de l'Union nationale des combattants, Pierre Chauvet, et d'un groupe d'anciens combattants. La cérémonie s'est déroulée dans la cour de la maison du Rozat ornée de drapeaux tricolores. A cette occasion, Maurice Condemine était entouré des membres de sa famille. Cette distinction récompense son parcours remarquable



3

durant la Seconde guerre mondiale. Engagé dans le maquis à Cluny en août 1944, il intègre la célèbre « première division blindée » qui deviendra le « 35^e régiment d'infanterie », issu du maquis qui s'illustra dans la reconquête du territoire. Après les combats dans les Vosges, sa compagnie a rejoint le front d'Alsace avant de franchir le Rhin. Pendant la campagne alsacienne, il a reçu la Croix de guerre avec étoile de bronze à seulement 22 ans. Puis, il fut démobilisé à Lyon le 7 novembre 1945. C'est dans la région lyonnaise qu'il achèvera sa carrière professionnelle.

Pascal Mauberger (3 et avec l'écharpe) quant à lui, a été nommé par le président de la République dans la promotion du 14 juillet dernier au titre de son activité sur la valorisation et le stockage d'énergie sur vecteur hydrogène. Il est l'un des fondateurs de la société McPhy et président de l'AFHYPAC, association professionnelle nationale sur l'hydrogène et les piles à combustible. C'est ainsi qu'il recevra les insignes de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur le 29 octobre prochain des mains de Jean-Bernard Levy, président-directeur général d'Edf.

ÉLECTIONS

[ELECTIONS REGIONALES]
Votre bureau de vote déménagement !

Souhaitant n'annuler aucun évènement culturel, les bureaux de vote seront exceptionnellement installés lors des prochaines élections des 6 et 13 décembre dans les salles associatives de l'Agora :

- 2 bureaux dans la salle Vercors ;
- 2 bureaux dans la salle Belledonne ;
- 1 bureau dans la salle d'arts plastique/dessin.

L'accès se fera à l'arrière de l'Agora. Merci de bien vouloir utiliser le parking du fond.

FORMALITÉS

[DOCUMENTS ADMINISTRATIFS]
Procurations pour les élections régionales :

Pensez à faire établir vos procurations de vote au plus tôt. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la commune de Saint-Ismier et ne peut voter par procuration que pour une seule personne (une procuration établie à l'étranger peut s'ajouter à l'initiale).

Cartes d'identité :

Si votre carte nationale d'identité (CNI) est périmée depuis le 1er janvier 2014, sa date de validité a été étendue pour 5 ans. Néanmoins, cette extension n'apparaît pas sur la carte, et tous les pays ne l'acceptent pas. Aussi, pour éviter tout problème d'embarquement ou au passage d'une frontière, nous vous invitons à la renouveler dès à présent. Attention, le délai d'obtention minimum est de 3 semaines. Vous trouverez la liste des pièces nécessaires sur www.saint-ismier.fr ou à l'accueil de la mairie.

Passeports :

Comme pour les cartes d'identité, nous vous rappelons que leur délai d'obtention est variable. Il faut prendre en compte les délais de prise de rendez-vous avec une commune habilitée, et le temps d'établissement du titre. Anticipez vos préparatifs de voyages et vérifiez la validité de vos passeports avant de réserver votre billet d'avion. Vous trouverez la liste des pièces nécessaires et des mairies habilitées sur www.saint-ismier.fr ou à l'accueil de la mairie. Attention : Si vous voyagez avec un bébé, il doit être en possession d'une carte d'identité, ou d'un passeport (selon les pays).

[PORTRAIT]

Duo pour monotypes

PEINTURE Marie-Claire et Aude Merle d'Aubigné exposent, à la mairie de Saint-Ismier, une dizaine d'estampes créées grâce au procédé d'impression d'origine italienne, le monotype.

« J'ai pensé que cela pourrait lui plaire... » Marie-Claire Merle d'Aubigné se remémore la première fois où sa fille, Aude, l'a rejointe à l'atelier dirigé par la plasticienne Christiane Jaillet. Un atelier dédié au monotype, cette technique d'impression sans gravure que Degas, Pissarro ou encore Klee ont contribué à faire connaître. Elle consiste à recouvrir une plaque avec des encres de Chine ou d'imprimerie, puis à réaliser un dessin à l'aide de différents outils et à presser le tout sur un support afin d'obtenir, par transfert, une estampe unique. Cela fait près de quinze ans que Marie-Claire réalise de telles estampes. « J'ai appris beaucoup de techniques au cours de ma vie mais celle-ci laisse une grande liberté à mon imaginaire », explique-t-elle. Psychologue de formation, ancienne éducatrice spécialisée, elle consacre

aujourd'hui une partie de son temps à la peinture de l'icône et à la découverte de techniques anciennes.

« J'ai toujours vu ma mère peindre », se souvient Aude Merle d'Aubigné pour qui la vocation fut plus tardive, et remonte à un peu moins de dix ans. « Elle peut peindre de manière très figurative mais lorsqu'elle fait du monotype, cela devient beaucoup plus abstrait », poursuit-elle tout en confiant être très heureuse de cette exposition conjointe.

La sobriété des estampes en est l'élément commun. Les tons sont gris, noirs et rouges pour Marie-Claire ; noirs, gris et bruns pour Aude. Un univers zen où les différences se repèrent dans les ressemblances. Marie-Claire aime la subtilité des encres de Chine, la rapidité du geste mûrement réfléchi et se dit très



intéressée par le Japon. Chaque peinture est pour elle un voyage intérieur et spirituel ; celui qui permet une plus grande ouverture aux autres.

Aude est davantage dans le tâtonnement et la recherche instinctive de l'émotion créatrice. Ce sont les formes et les lignes qui l'inspirent, ici, des danseuses. Et puis pour les deux, il y a la magie du monotype, la surprise de la presse qui donne vie à la

matière. Le transfert d'une surface à l'autre ; d'une génération à l'autre.

EXPOSITION

Du 1^{er} octobre

au 30 décembre 2015

Mairie de Saint-Ismier

Du lundi au vendredi

9 h 30-12 h et 14 h-17 h 30

Samedi matin de 9 h-11 h 30

[VACANCES SCOLAIRES 2015-2016]

Centres de loisirs

Le programme pour cette fin d'année



Atelier peinture au Local jeunes en juillet avec les 12-16 ans

Vacances de la Toussaint,
du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2015

Les centres de loisirs À petit pas (3 à 8 ans) et Club Juniors (8 à 12 ans) accueillent les enfants du lundi au vendredi. Le Local jeunes est également ouvert les après-midi pour les 11-17 ans.



Séjour en Corse des 11-15 ans juillet 2015

Vacances de Noël,
du lundi 21 décembre 2015
au vendredi 1^{er} janvier 2016

Il n'y a pas d'accueil de loisirs durant cette période.

👁️ Programmes disponibles sur www.saint-ismier.fr, rubrique Enfance/Jeunesse/Scolaire.



Un été riche et ludique pour les 6-8 ans

[RENTRÉE SCOLAIRE 2015]

Les enfants ont repris cahiers, stylos et tablettes

Les élèves de Saint-Ismier ont bien retrouvé le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier. Avec une augmentation des effectifs de 30 élèves dans la commune, ils sont cette année 219 en maternelle et 340 en élémentaire dans les trois groupes scolaires. Aussi, le risque de fermeture de deux classes par l'académie a été, finalement, écarté. Outre les effectifs scolaires en hausse, la mobilisation des parents, enseignants et élus municipaux a été déterminante.

Des effectifs scolaires en augmentation et des classes préservées

| | Groupe scolaire des Vignes | École primaire Clos Marchand | École primaire Poulatière | Total rentrée 2015 | Rappel rentrée 2014 |
|--------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------|---------------------|
| Nombre d'élèves | 203 | 185 | 171 | | |
| Nombre de classes | 8 | 7 | 7 | 559 | 529 |
| Moyenne par classe | 25,4 | 26,4 | 24,4 | | |

La 5^e classe élémentaire de l'école Poulatière et la 3^e classe maternelle de l'école Clos Marchand ont en effet été sauvegardées grâce au maintien des effectifs prévisionnels dans les deux écoles et au suivi attentif et actif des équipes enseignantes, des familles et de la municipalité, qui a « primarisé » le groupe scolaire de la Poulatière.

Devenue école primaire, l'école Poulatière en 2015/2016 doit gérer un double niveau de GS/CP

pour lequel les services d'une ATSEM ont été exceptionnellement accordés en réponse aux demandes des enseignants et des parents.

Les perspectives

Malgré une évolution favorable des effectifs globaux de la commune, le nombre d'élèves et leur répartition posent problème du fait du durcissement des exigences de l'académie en termes de moyenne d'élèves par classe. Ceci va rendre nécessaire la révision de la carte scolaire

afin d'assurer une répartition optimale des élèves permettant au maximum la préservation des classes.

Services périscolaires et péri-éducatifs

La hausse des effectifs scolaires constatée en 2015/2016 va de pair avec une hausse des effectifs pour les présences en périscolaire et les activités en péri-éducatif. Depuis la rentrée, en moyenne, 400 enfants mangent à la cantine chaque jour, soit 35 repas de plus par rapport à l'année dernière à la même période. Quant aux temps d'activités périscolaires (TAP), 39 enfants supplémentaires y sont inscrits dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire.



Françoise Videau,
Maire-adjointe chargée
des affaires scolaires,
petite enfance et jeunesse

Le numérique à l'école avance

Les écoles de Saint-Ismier vont être équipées d'outils informatiques supplémentaires. C'est ainsi que les écoles ont bénéficié d'une mise à niveau de leur parc d'ordinateurs via des dotations de la mairie et de l'INP (Institut national polytechnique) de Grenoble. Huit nouveaux vidéoprojecteurs sont mis à disposition dans les classes élémentaires des trois écoles, dont toutes les classes élémentaires seront équipées en 2016. Après l'acquisition de tablettes tactiles pour les écoles des Vignes et du Clos Marchand en 2015, un lot a été acheté pour l'école Poulatière afin de pouvoir combiner l'interactivité de la tablette avec la projection collective dans cette école également. Souhaitons que ces outils permettent aux enseignants et élèves un meilleur confort d'apprentissage.

CCAS

Un hiver riche en solidarité

Colis de Noël

Le Conseil municipal de Saint-Ismier, via son Centre Communal d'Action Sociale, offre un colis de Noël aux ismériens âgés de 80 ans et plus. Un courrier d'information a été adressé aux bénéficiaires en septembre dernier. Les coupons-réponses sont à retourner auprès du CCAS au plus tard le 21 octobre prochain. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu ce courrier, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 76 52 52 25. Le colis sera livré directement à votre domicile par

un élu municipal ou un membre du CCAS au cours du mois de décembre. Par ailleurs, les personnes handicapées peuvent également bénéficier de cette mesure. Ils doivent pour cela être bénéficiaires, soit de l'Allocation pour Adultes Handicapés (AAH), soit de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), soit d'une pension d'invalidité de 80 %.

Repas des seniors

La municipalité, le CCAS de Saint-Ismier et le club des « Sans Souci » sont heureux d'inviter les ismériens de 70 ans et plus à partager un moment de convivialité lors du traditionnel

repas de Noël le jeudi 3 décembre prochain à 12 h 00 à l'Agora. Inscription : CCAS de Saint-Ismier au 04 76 52 52 25 avant le 23 novembre 2015. Possibilité de transport TIMSI.

Une aide au chauffage

Équité intergénérationnelle

Les critères d'attribution de l'aide au chauffage, réservée jusqu'à présent aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes handicapées non imposables, ont changé. Cette précarité touche aujourd'hui toutes les générations, et notamment les jeunes. C'est pour cette raison que dorénavant toute personne

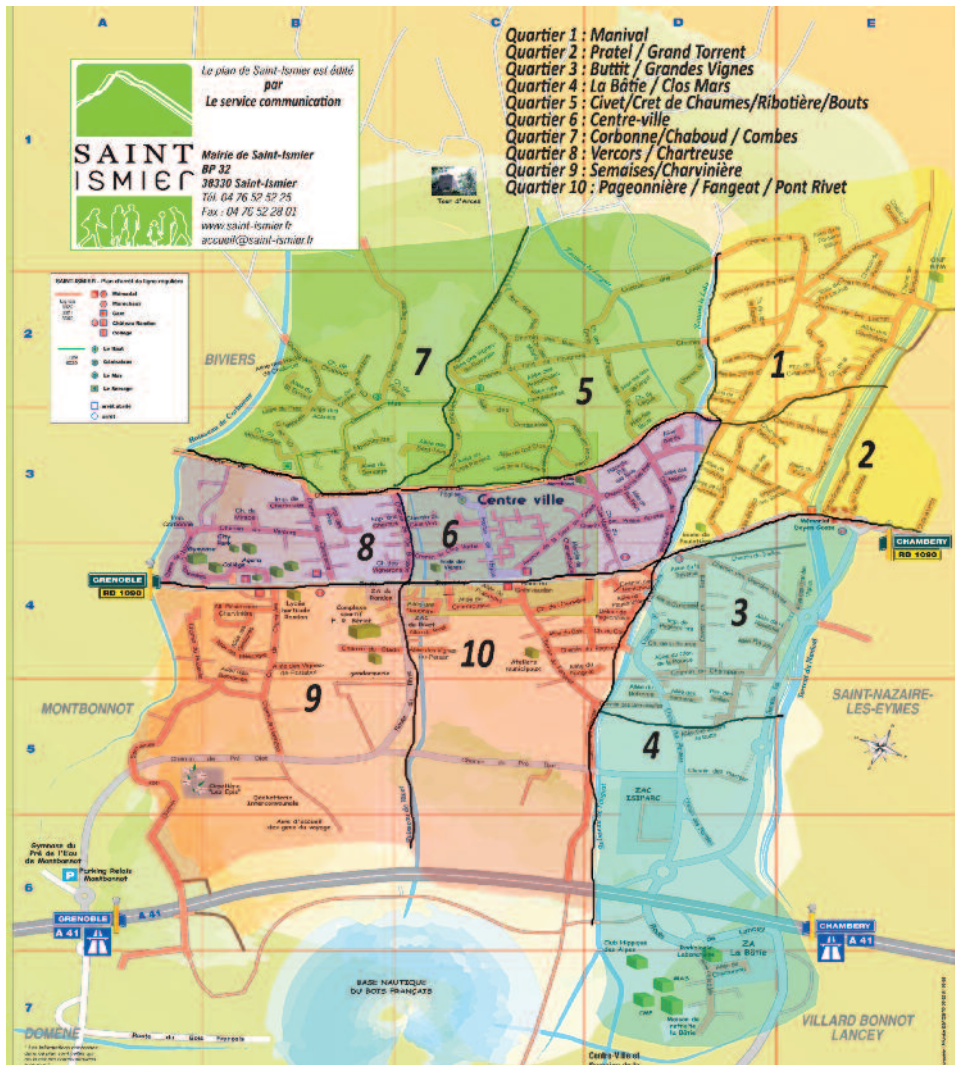
rencontrant des difficultés sociales pourra faire une demande d'aide au chauffage en s'adressant au Service Social du Centre médico-social de Bernin (service départemental). Cette demande sera évaluée puis soumise à la commission d'attribution des secours du CCAS de Saint-Ismier. Si les dépenses excessives de chauffage sont dues à des problèmes d'isolation, des associations spécialisées pourront proposer un accompagnement personnalisé afin de diminuer les factures tout en augmentant le confort.

[DEMOCRATIE DE PROXIMITE]

Conseils de quartiers,

bilan 2014/2015

Fidèle à son engagement, la municipalité va relancer l'organisation des conseils de quartiers dès le mois d'octobre. Si nous dressons un rapide bilan des actions menées à l'issue du premier cycle et en lien avec les demandes exprimées lors de ces réunions, les travaux et actions mis en œuvre concernent d'une manière générale la sécurité routière, l'embellissement de nos rues et les aménagements.



À la différence de l'année dernière, certains secteurs seront regroupés pour aboutir à un redécoupage de la commune en cinq grands quartiers.

POUR RESTER À VOTRE ECOUTE

PLANNING DES PROCHAINES RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS
POUR LA SAISON 2015/2016

- Les quartiers de Buttit/Grandes Vignes et de La Bâtie/Clos Mars : **samedi 17 octobre 2015** à 10h sur le terrain d'ISIPARC ;
- Les quartiers de Corbonne/Chaboud/Combes et de Civet/Cret de Chaumes/Ribotière/Bouts : **samedi 14 novembre 2015** à 10h à la salle du Rozat ;
- pour les autres quartiers, **les réunions sont prévues de janvier à mars 2016** et les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Concernant la sécurité routière

- **Création** de passages surélevés,
- **Partenariat** avec la Gendarmerie nationale pour des campagnes de contrôle de vitesse,
- **Projet** de mutualisation partielle pour fin 2015 des polices municipales de Montbonnot, Saint-Nazaire-les-Eymes, Biviers et Saint-Ismier,
- **Sécurisation** des abords du collège du Grésivaudan et installation de radars pédagogiques.

L'étude du Plan local de déplacements, voté au budget 2015, va démarrer au dernier trimestre de cette année.

Concernant les embellissements et le mobilier urbain

- **Installation** de bancs le long des chemins,
- **Achat** de panneaux mobiles d'information,
- **Campagne** de nettoyage des tags et pose de distributeurs de sacs pour déjections canines.

L'aménagement d'une aire de jeux pour enfants dans le parc de la mairie sera effectif courant octobre 2015 pour les vacances de la Toussaint.

Concernant les aménagements

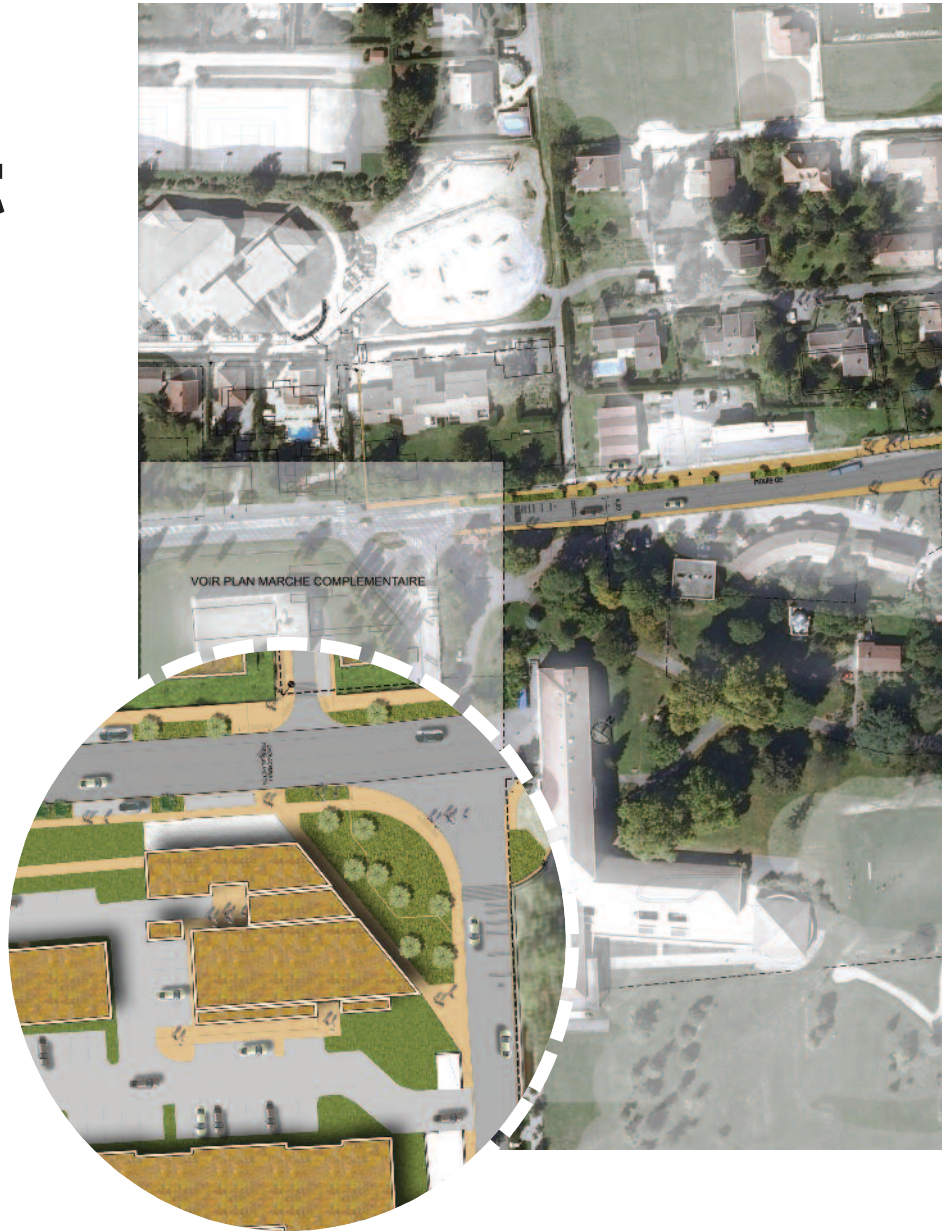
- **Création** d'un parking à La Bâtie,
- **Réalisation** d'une boucle de course à pied au complexe François-Régis Bériot autour du nouveau terrain synthétique de football,
- **Expérimentation** d'un parking-relais (P+R) près du mémorial Doyen Gosse,
- **Réaménagement** d'espaces verts,
- **Création** de places de stationnement autour des équipements publics,
- **Entretien** et installation de candélabres d'éclairage public.

Retrouvez toutes les infos sur www.saint-ismier.fr, rubrique Conseils de quartiers

[URBANISME]

L'urbanisme et l'aménagement de la RD 1090 à l'aune d'une nouvelle lecture

L'analyse de la répartition des flux automobiles entre les trois branches du Y grenoblois ainsi qu'une vue aérienne de l'urbanisation de Saint-Ismier en 1956, comparée à la même vue en 1988 et en 2015 questionnent l'avenir...



À l'évidence, une nouvelle forme urbaine liant transports et l'urbanisme est devenue nécessaire afin de poursuivre un développement harmonieux, respectueux de notre environnement et des besoins de chacun.

À court terme, l'offre de transport en commun ne pourra pas se limiter à l'axe de la RD 1090. Nous aurons besoin d'un réseau de transport structuré et structurant sous une forme multimodale dans la vallée, à l'image de la branche du Fontanil de l'Y grenoblois qui dispose de l'autoroute, du train, de la RD1075 et d'un tramway.

Cette réalité doit conduire les élus de tous bords politiques à dépasser les querelles de chapelles, les préjugés

idéologiques afin de partager une réflexion associant déplacements et urbanisme. Le Plan de Déplacement Urbain (PDU), porté par la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan (CCPG) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de la vallée doivent intégrer et illustrer cette réalité en concertation.

Les villages de la vallée du Grésivaudan se sont développés en lien avec la géographie et les activités économiques. La migration générant un habitat et un patrimoine culturel différent, intégré à un paysage qui demeure l'un des joyaux à protéger.

Cependant, si l'essence de notre identité est à préserver, nos réflexions et décisions



Claude Richard,

Maire-adjoint chargé des travaux et espaces verts

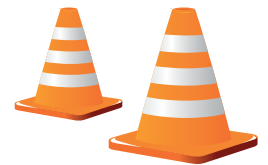


Une nouvelle forme urbaine devenait nécessaire

Des esplanades ont été réalisées pour offrir un espace public ouvert, permettant de mettre en valeur ce secteur et d'assurer une meilleure lecture des équipements (Agora, collège) par rapport à la route départementale. Elles créent également du stationnement occasionnel (pour des manifestations, marchés, etc.) et permanent afin de renforcer l'offre de places, chroniquement déficitaire. Il est à noter que pour contraindre les automobilistes à respecter la sécurité de nos enfants, une limitation à 30km/h sera mise en place. Un passage surélevé aux abords du collège du Grésivaudan a d'ores et déjà été réalisé et d'autres sont à l'étude le long de la RD1090.

JANVIER 2016

Date de l'échéancier prévisionnel, sauf contraintes climatiques...



politiques ne doivent pas pour autant stériliser l'avenir en esquivant la modernité qui caractérise notre époque. Notre projet politique ambitionne d'accompagner la mutation urbaine et de valoriser notre cadre de vie.

Pour l'heure, illustrant les problèmes croisés de transport et d'urbanisme, c'est dans une volonté de recherche d'harmonie, mais aussi d'ouverture sur le paysage que la première modification du PLU 2012 a été votée le 25 septembre dernier.



feu temporaire

Nous abordons le nouvel aménagement de la RD 1090 dans une partie de la traversée de Saint-Ismier dans l'esprit de transformer cette voirie départementale en axe structurant et lui donner un caractère apaisé par la présence d'arbres de haute tige et des voies dédiées aux modes de déplacements doux.

Sans nier sa vocation routière et la sécurité, il s'agit aujourd'hui d'y intégrer la réalisation d'espaces paysagés propices aux vues sur Belledonne, au développement de la biodiversité et de tenter de rattraper le déficit de places de stationnements lié aux opérations immobilières récemment livrées.



panneau mobile d'information

[URBANISME]

Point sur Les travaux votés au budget 2015

Travaux réalisés, engagés ou avenir, *Le Lien* fait le point sur les engagements pris par la commune.

.....



Radars pédagogiques

Travaux réalisés

Bâtiments publics et équipements sportifs

- Les aménagements sur le terrain de boule municipal permettront d'accueillir dorénavant des compétitions
- Travaux de réfection et de nettoyage de la crèche
- Réfection complète du court de tennis du centre-ville
- Installation de nouveaux mobiliers urbains : bancs, panneaux

Sécurité routière et stationnement

- Deux radars pédagogiques ont été installés pendant l'été et sont maintenant opérationnels. Nous pouvons désormais exploiter les relevés de vitesse
- Installation de panneaux de signalisation, marquage au sol et pose de barrières, sur la RD 165 à La Bâtie, pour la sécurité des piétons
- Le marquage au sol a fait peau neuve sur certains secteurs, notamment à l'Agora et au mémorial Doyen Gosse où de nouvelles places ont été créées



Dépose-minute du collège du Grésivaudan

Travaux dans les écoles : quoi de neuf ?

A l'école Poulatière, la réfection du terrain de hand a été réalisée et les travaux d'isolation par les huisseries se poursuivent. Aux écoles du Clos Marchand et des Vignes, les peintures prévues ont été réalisées.

Succès

DE LA VENTE
AUX ENCHÈRES
des biens publics
communaux !



parking Clos Mars à La Bâtie



Travaux engagés

RD 1090

- Les travaux ont repris début septembre pour environ cinq mois. Il s'agit d'embellir et de sécuriser cet axe structurant pour la commune
- Reconstruction du lieu de vie (ex-bar du Square), la date de fin de la consultation pour retenir une maîtrise d'œuvre est arrivée à échéance fin septembre. L'appel à candidature pour l'exploitation du lieu a été lancé
- Démarrage des travaux de l'opération immobilière Le Rocher Blanc, livraison prévue début 2017

Le collège du Grésivaudan

- Mis en place d'un nouveau dispositif de dépose minute devant le collège du Grésivaudan. Il s'agit d'un test qui pourrait évoluer si cette solution ne donne pas satisfaction



Chantier jeunes

TAG

UNE NOUVELLE CAMPAGNE AURA LIEU AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Bâtiments publics et équipements sportifs

- Les travaux de la micro-crèche sont achevés, ouverture le 5 octobre 2015
- Consultation en cours pour la mise aux normes de la cuisine de l'EHPAD
- Le diagnostic (accessibilité des bâtiments publics) est réalisé, la commune doit maintenant finaliser l'agenda AD/AP pour la fin de l'année. Ces travaux s'étaleront sur les six prochaines années
- Réalisation en cours d'une place PMR (personnes à mobilité réduite) au droit du parvis de l'Agora
- L'installation de crochets de neige sera bientôt effectuée sur le bâtiment de La Poste

Quartier de La Bâtie

- Les travaux du parking sont en cours, les plantations seront achevées à l'automne 2015 et les conteneurs de collecte enterrés ont été mis en service

Travaux à venir

- De nouveaux jeux seront installés dans le parc de la mairie pour la Toussaint
- Mise en place de la signalisation du parking relais (P+R) au mémorial Doyen Gosse
- Aménagement d'un cheminement piéton au Buttit assurant la liaison entre le bassin et les immeubles « Echo »



Installation de jeux dans parc de la mairie



Micro-crèche

[PROJET A41]

Ça roule pour le double échangeur de La Bâtie

Dans la continuité du plan 2014-2018 entre l'État et la société d'autoroute AREA, le projet d'A41 a fait l'objet d'une approbation ministérielle de principe en date du 9 juin 2015.

La réalisation du complément du diffuseur de La Bâtie est en route. En effet, le concessionnaire autoroutier a saisi fin juillet 2015 les instances administratives compétentes pour l'étude d'impact et la déclaration d'utilité publique (DUP).

La commune de Saint-Ismier est appelée à se prononcer sur ce dossier de concertation inter-administrative lors d'un prochain conseil municipal. Le maire, Henri Baile, a demandé qu'une concertation publique soit organisée pour présenter le projet et y associer les habitants. Une enquête publique devrait donc se dérouler lors du premier trimestre 2016. L'objectif prévisionnel de mise en service est fixé pour la fin du second semestre 2018, après 12 à 15 mois de travaux.



info

MERCREDI 4 NOVEMBRE 18H30
RÉUNION PUBLIQUE
SALLE CARTIER-MILLON
Saint-Nazaires-les-Eymes

[TRIBUNE]

“Cha-uirage” de bord par avis de grand frais...

Après avoir dénoncé l'alliance incongrue de la droite et de la gauche pour conquérir la mairie, nous avons assisté lors du conseil municipal de fin juillet, à la célébration de la première union tripartite. Après un premier mariage en 2014 avec Mme Picard, Monsieur le Maire a célébré, dans la salle de circonstances, et sous l'œil goguenard et incrédule de Marianne et de ses citoyens, l'union de l'équipe Baile/Picard avec celle de Mme Ferradou. Quel séducteur ce Monsieur Baile!

Mais que signifie cette nouvelle composition du conseil? Alliance ou mésalliance? Tango ou tangage? Virage ou chavirage à Saint-Ismier?

La barque droite-gauche serait-elle déjà en train de tanguer dangereusement et de voguer vers un naufrage annoncé, qu'il soit nécessaire aujourd'hui de renforcer son tribord? Après barre à gauche, c'est barre à droite toute. Au-delà du baratin, ce coup de barre ressemble à de la baraterie, et les électeurs, à force d'être ballottés et malmenés en bateau, risquent d'avoir vraiment le mal de mer.

Le mal de mer ou plutôt... le mal du Maire. Le capitaine aurait-il du mal à tenir sa barque, à fixer un cap, à maîtriser certains matelots quelque peu trop nombreux à bâbord, surtout lorsque le baromètre n'est pas au beau fixe? Le capitaine aurait-il fait fausse route, aurait-il tel le navigateur La Pérouse perdu la boussole, bref, naviguerait-il à vue... et à dia? En définitive, chercherait-il à redresser la barre, afin d'éviter tangage et naufrage par avis de grand frais?

Quant à l'équipe de Mme Ferradou, après avoir quitté la barre du navire par la force des urnes, la voilà qui remonte sur le pont par la farce du

capitaine. Ironie du sort, on prend le quart et peut-être plus, on reprend discrètement du service au nez et à la barbe des électeurs; en résumé, on reprend certainement du galon. Cette manœuvre opportuniste ou ce “cha-uirage” de bord risque plutôt de faire chavirer ses électeurs, non pas de bonheur mais de mauvaise humeur. Tout cela est désolant pour ne pas dire navrant, mais c'est la politique des petits arrangements, et ça va faire à n'en pas douter, du barouf à Saint-Ismier.

Quant à notre équipe, fidèle au poste et aux électeurs qui nous ont fait confiance, elle voit avec méfiance mais surtout avec prudence, cette recomposition, sans cohérence, de l'équipage du navire municipal. Cette manœuvre discrète et hasardeuse du capitaine permettra-t-elle de sortir des turbulences actuelles? L'histoire nous le dira et quel qu'en soit le résultat, c'est avec vigilance et diligence, mais sans insolence ni virulence que nous continuerons à pratiquer une opposition active et constructive, qui reste désormais plus que nécessaire, afin d'éviter toute dérive autoritaire.

Pour conclure, il serait souhaitable, dans l'intérêt de ses passagers particulièrement ballottés et désorientés, que cette agitation de l'équipage ne fasse pas trop de vagues, que le capitaine retrouve sa boussole et sa sérénité, et le navire municipal sa direction et sa stabilité. Et “bon vent”

“La minorité de l'équipage”

**Christophe Gauvain, Clotilde Nicolussi-Castellan,
Sylvain Michalik, Luc Meunier, Agnès Schuster**

[STATIONNEMENT]

Le parking relais (P+R) du Mémorial Doyen Gosse, une idée locale intégrée au projet de déplacement intercommunal

PROJET Depuis quelques jours, douze places de parking dont une pour les personnes à mobilité réduite (PMR), sont tracées sur le site du Mémorial Doyen Gosse à l'entrée nord de notre commune. Bientôt, des panneaux compléteront cet équipement afin de signaler la mise en place du premier parking relais local.



Suggéré par l'association du Manival, cet espace présente toutes les qualités des P+R avec notamment, une desserte facile des quartiers environnants, un accès direct aux bus et un emplacement sur la RD proche du rond-point de Saint-Nazaire-les-Eymes. Cette plateforme intermodale se présente autant pendulaire (destinée aux trajets domicile-travail) que touristique. Elle permet en effet l'auto-partage sans engorger le barreau-est pour accéder à l'autoroute et offre aux promeneurs la possibilité de rejoindre directement les chemins de Chartreuse. L'implantation d'arceaux destinés aux vélos est en cours de réflexion au Mémorial comme dans d'autres points de la commune.

Un projet local intégré à la politique intercommunale

Depuis plusieurs années, le Grésivaudan développe les P+R dans la vallée. Au nombre de onze aujourd'hui, ils proposent 600 places pour les véhicules et des stationnements pour les deux roues, avec une fréquentation majeure aux

gares de Goncelin et Pontcharra. Vingt autres projets sont en cours, dont deux pour Saint-Ismier: au parking du Mémorial viendra s'ajouter celui de La Bâtie au succès prévisible avec la réalisation du demi-échangeur complémentaire de l'autoroute.

Un plan de déplacement urbain adapté et privilégiant les modes doux à la CCPG

Répondre aux besoins tout en articulant les modes de déplacement contribuera autant à satisfaire les exigences de réduction de pollution qu'à diminuer les coûts de déplacement. Ainsi, la réflexion intercommunale veille aussi à faciliter les connexions avec les secteurs de montagne. Par exemple, le parking relais du Mémorial présente une originalité en offrant aux habitants du plateau des Petites Roches, un stationnement pour les véhicules en usage « inversé », un dispositif intéressant notamment en hiver. Il a été constaté que des conducteurs, utilisant leur véhicule à titre professionnel, souhaiteraient le stationner

dans la vallée la nuit afin d'effectuer les trajets vers le plateau en covoiturant.

Les modes doux et/ou propres au cœur du débat

Le covoiturage, le maillage du réseau de bus sur le bassin grenoblois et la tarification viennent s'articuler avec les dispositifs de la métropole grenobloise (La Métro). Concernant notre desserte, la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan (CCPG) conduit actuellement une étude pour accélérer le trajet du 6020 et revoir le tracé de la ligne G50 afin d'optimiser son usage. Elle réfléchit aussi à l'implantation de bornes de rechargement pour véhicules électriques dans divers points et notre commune y participe. Afin de favoriser les modes complémentaires, le vélo s'invite également: aujourd'hui, 80 % des habitants effectuent des trajets en voiture inférieurs à 5 km et le vélo s'apparente à un loisir.

Pourtant, la bicyclette présente un gros potentiel, malgré la pente, et une première expérience de vélo à assistance électrique (VAE) a démarré à Theys pour convaincre de sa pertinence.

Plus d'infos

- le bus **G Mobile du Grésivaudan** présente actuellement les modes de transport,
- un numéro vert **0 800 941 103**,
- pour covoiturer sans diluer les connexions potentielles sur plusieurs sites web par exemple celui du Conseil départemental de l'Isère: **ecovoiturage.itinistere.fr**

Claudine Gellens,

Conseillère municipale chargée du développement durable, l'innovation, la prospective et l'évaluation



Inciter à l'électromobilité dans notre bassin de vie

L'électromobilité recouvre tous les modes de déplacement ayant recours à l'énergie électrique, plus particulièrement dans le domaine de l'automobile ou du vélo à assistance électrique (VAE). Cet enjeu important sur le plan du développement

durable mobilise l'équipe municipale de Saint-Ismier. À ce titre, une journée d'information et de sensibilisation se déroulera en 2016 dans notre commune.



[PARIMOINE]

L'ancien et le contemporain

HISTOIRE Pour leur édition 2015, les journées européennes du patrimoine portaient sur le thème « Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir ». C'est ainsi que le samedi 19 septembre dernier, la municipalité de Saint-Ismier a voulu mettre en exergue le patrimoine ancien et contemporain de la commune à travers plusieurs thématiques.

Le premier temps fort de cette journée a été la conférence donnée par Jean Roinat, paysagiste-géographe et Jean-Claude Poutissou, architecte, à la salle du Rozat à 9h30 sur le thème : Saint-Ismier au XXI^e siècle, une histoire d'avenir, introduite par Claudine Gellens, conseillère municipale chargée du développement durable. C'est un auditoire attentif d'une cinquantaine de personnes qui a écouté ces deux spécialistes, savants mais pleins d'humour. Ils nous ont donné les clés pour comprendre l'évolution de nos paysages et de notre patrimoine bâti. Climat, topologie, développement industriel et agricole... Le décryptage a été passionnant et richement illustré. La démonstration a été faite que les villages de la vallée ont développé une culture architecturale et

paysagère spécifique, en lien avec leur implantation et leur activité. Cependant, si ces caractéristiques valent d'être préservées, il ne faudrait pas stériliser l'avenir en esquivant la modernité, selon les deux conférenciers.

Comme par ailleurs, la municipalité a eu à cœur de rendre cette journée accessible à tous les publics, un atelier « dessine-moi Saint-Ismier demain » était ouvert aux enfants à partir de 7 ans. Un atelier pratique sur tablettes et liseuses pour mettre en valeur le patrimoine d'Isère et d'ailleurs était organisé à la Médiathèque et a rencontré un vif succès.

Dans le même temps, une exposition était présentée en mairie sur le thème des hameaux anciens de Saint-Ismier. Et un marché étendu dans le parc de la mairie a permis aux producteurs maraîchers et viticoles du Grésivaudan de présenter leurs métiers et de proposer des dégustations de produits locaux.

Enfin à 15 heures, la visite guidée de la Tour d'Arces par l'association éponyme a clôturé cette riche et éclectique journée du patrimoine qui a permis aux ismériens de découvrir les savoir-faire d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



[LOISIRS]

Bilan estival du Bois français : Le compte est bon !

Notre dernier numéro en faisait l'éloge, aujourd'hui, le site du Bois Français s'affiche une nouvelle fois comme un site touristique privilégié après un été recensé parmi les plus chauds depuis bon nombre d'années. Si son espace naturel, ses ballades en sous-bois et ses étangs ont constitué des atouts majeurs pour bénéficier d'un peu de fraîcheur pendant la période estivale, sa base de loisirs fut largement prisée par les baigneurs pendant cet été ensoleillé, voire brûlant. Ainsi, le bilan présenté récemment par le Comité syndical (SABF) atteste une nouvelle fois de son attrait et de sa belle notoriété.

Ouvert du 23 mai au 6 septembre 2015, **78 838 entrées** ont été enregistrées, soit le meilleur total depuis 2010. Avec une température moyenne de 24°C et un ensoleillement record dépassant 320 heures, le mois de juillet dernier totalise à lui seul **37 000 tickets** et un pic de fréquentation le 28 juin dernier avec **3000 visiteurs** sur ses berges !

Au plan qualitatif, les analyses de l'eau ont démontré sa conformité et de bons taux malgré la chaleur et une température moyenne de 26°C. L'ambiance du site, calme et sereine, est créée par un public à dominante familiale et intergénérationnelle. Diverses manifestations, tant sportives que musicales, ont étayé son animation et conforté sa dynamique. Son accessibilité participe aussi à son bon fonctionnement tant au plan de sa facilité d'accès, quel que soit le mode (bicyclettes, navettes, voitures, etc.), que son ouverture vers les personnes à mobilité réduite. Dans ce domaine, le parking a été réaménagé et du matériel spécifique a été acquis pour la baignade (il sera encore enrichi prochainement).

Pour autant, ce succès ne tourne pas la tête des responsables et si le Comité syndical affiche une volonté de poursuivre un développement qui conforte l'attractivité des lieux, il manifeste toujours sa volonté de préserver tant l'environnement que l'écologie. Dans le même esprit, il se soucie également du maintien de la mixité sociale et générationnelle.

[MÉDIATHÈQUE]

Le rêve de Dorothée, un conte théâtral

La petite Dorothée s'endort sur son livre de contes et rêve.

Comme par magie, elle rentre dans l'histoire pour s'aventurer au cœur des contes traditionnels tels que Le petit chaperon rouge, Hansel et Gréte, Pinocchio ou Peau d'âne. L'association de conteuses « Il était une fois » présentera ce spectacle nouvellement créé lors de deux séances successives.

Mercredi 2 décembre à 15h et à 17h, salle des mariages en mairie
L'inscription à la médiathèque est recommandée. 04 16 52 92 76
mediatheque@saint-ismier.fr – Tarifs sur place : 2€ individuel, 4€ famille.

Des 3 ans "Il était une fois" Conte théâtral présente

Le rêve de Dorothée

Mercredi 2 décembre 2015

Séances à 15h et à 17h00

Salle des Mariages

Tarifs : Individuel 2 €, Famille 4€

Inscription recommandée à la médiathèque:
04 76 52 92 76 mediatheque@saint-ismier.fr

RENCONTRES

Les assises de la culture du Grésivaudan

Cet automne, la CCPG (Communauté de communes du Pays du Grésivaudan) rassemblera les acteurs culturels, associatifs et institutionnels de notre bassin de vie pour un moment de partage et d'échanges au Belvédère à Saint-Martin d'Uriage. Le chevalier Bayard sera mis à l'honneur à l'occasion des 500 ans de la victoire de Marignan.

Projection de courts-métrage

La médiathèque organise le vendredi 18 décembre prochain à 17h une projection de plusieurs films pour un public scolaire et jeune public, sélectionnés pour leur qualité cinématographique par l'Agence nationale du court métrage. Ceci dans le cadre de la manifestation nationale « Le jour le plus court » qui permet au public adulte ou jeunesse des structures publiques de découvrir gratuitement des films documentaires, films de fictions,

films d'animations ou œuvres expérimentales d'une durée d'une à cinquante minutes.

Ces projections feront découvrir aux plus jeunes une autre forme de cinéma (entrée gratuite).

Thé café chocolat

Les prochaines séances « thé café chocolat » de la Médiathèque auront lieu les mardis 17 novembre et 8 décembre 2015 de 14h30 à 16h (attention l'horaire a changé).



[BIBLIOTHÈQUE]



Le Pass' Culture est arrivé !

Désormais, grâce à cette carte personnelle, vous pouvez vous déplacer dans n'importe quelle bibliothèque du Grésivaudan.

Comment faire pour l'obtenir ?

Il vous suffit de vous rendre dans la bibliothèque de votre lieu de résidence et de mettre à jour votre cotisation.

Mais, j'ai déjà une carte de bibliothèque... ?

Venez avec votre ancienne carte et nous procéderons à l'échange.

Ce Pass' Culture remplace votre ancienne carte de bibliothèque et votre carte Grésilib', si vous en avez une.

J'ai renouvelé récemment mon abonnement...

Vous ne perdez pas le bénéfice de votre cotisation. Venez à la bibliothèque et vos cartes seront simplement échangées.

Je suis inscrit(e), mais je ne sais pas où est ma carte...

C'est l'occasion d'avoir une nouvelle carte. Attention : ne perdez pas cette carte ! Elle est nominative et vous devrez la présenter lors de votre passage dans les bibliothèques du Grésivaudan. À terme, elle vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels dans certains lieux culturels.

[CENTRE HIPPIQUE DES ALPES]

Saint-Ismier dans la course



Implanté sur Saint-Ismier, le centre hippique des Alpes (CHA) a organisé du 31 juillet au 2 août dernier la deuxième édition du jumping Grenoble/Saint-Ismier.

Cette compétition nationale de niveau amateur et pro2 a comptabilisé plus de 700 engagés sur le week-end d'été. Le public a pu notamment assister aux finales du Global Tour Isère réunissant les meilleurs cavaliers du circuit amateur, ainsi qu'à des épreuves de niveau pro2 avec en tête d'affiche un Grand Prix à 1m35. Ce dernier a été remporté par Gaetan Scribe, cavalier professionnel isérois, qui signe le seul parcours sans faute, devant un grand nombre de spectateurs, de cavaliers, mais aussi de familles. Beaucoup d'habitants des communes voisines étaient venus admirer le spectacle tout en passant un moment convivial. Les lauréats de cette épreuve se sont vus remettre leurs récompenses par Henri Baile, maire de Saint-Ismier. La réussite de cette édition, en particulier grâce à la présence de nombreux cavaliers, satisfaits de l'organisation, conforte l'équipe de Daniel Desmeure, gérant du centre hippique et cavalier professionnel, dans son idée de faire grandir ce projet. Dès l'an prochain, le concours passera en effet du niveau pro2 à pro1 (épreuve phare à 1m40) et il est envisagé un concours international d'ici 5 ans.

SEMAINE BLEUE 2015

Mardi 13 au dimanche 18 octobre

Mardi 13 octobre

Spectacle/Théâtre « Jeanne Bouton d'or » - Solo accordéon et chants, proposé par la Médiathèque de Saint-Ismier. Salle du Rozat, de 15 h à 16 h 30

Mardi 13 octobre

Colloque « L'habitat quand on avance en âge » - Proposé par l'association Alertes et Le Grésivaudan. Espace Paul Jargot à Crolles, de 9 h à 17 h.

Mercredi 14 octobre

Intergénérationnel - Jeux de cartes et de mémoire, proposés par le service jeunesse de Saint-Ismier.

Centre de loisirs de 14 h 30 à 16 h 30. Réservés aux maisons de retraite

Vendredi 16 octobre

Loto - Réservé aux maisons de retraite et au club Sans souci. Salle du Rozat, 15 h

Dimanche 18 octobre

Spectacle «La vie paysanne en 1840 dans Le Dauphiné» Gala des 50 ans de La Delphinale. À l'Agora de 15 h à 16 h 30. Réservez vos places à l'accueil de la Mairie. Offert aux Ismériens de + 60 ans sur justificatif.

Du samedi 10 au dimanche 18 octobre

Salon des artistes du Grésivaudan - Peintures, gravures, sculptures, sur le thème «reflets».

Agora - En semaine de 14 h à 18 h et sam.-dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Vernissage : mardi 13 octobre à 18 h 30.

👁 Animations sans inscription et entrée libre, sauf Spectacle de la Delphinale sur réservation. Inscription transport gratuit tél : 04 76 52 52 25 (Sauf « Salon des artistes » et « l'habitat quand on avance en âge »).

ANIMATIONS

Vendredi 30 octobre 2015

Happy Halloween

Dès 15 heures

Parc de la Mairie

ANIMATION FAMILIALE

VENEZ DEGUISÉS

BOO!

Organisée par la Mairie de Saint-Ismier
Renseignements : 04 76 52 52 25

RÉSULTATS

Les gagnants du cross du Manival

6 km Hommes

1-Mathieu FICATIER
2-Morgane JULLIEN
3-Thimotée GUILLEMAUD

12 km Hommes

1-Jérôme VIVIEN
2-Stéphane CARPENTIER
3-Guillaume CROZET

6 km Femmes

1-Félicie GIRAUD-SAUVEUR
2-Marion SABOURDY
3-Isabelle PENEDO-LELY

12 km Femmes

1-Caroline MARINHO
2-Christine DUPRAZ
3-Nadine GIROD

La dictée 2015

Samedi 21 novembre

Agora - Saint-Ismier

Inscriptions dès 13 heures
Dictée à 14 heures

Anonymat garanti

Participation 4 € (gratuit -18 ans)

Organisée par la Mairie de Saint-Ismier

«Jour de la nuit»

Samedi 10 octobre

Manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Au programme :
- montée aux flambeaux ;
- balade nocturne autour de la tour d'Arces ;
- observation des étoiles, avec le concours de la Maison Pour Tous.

Rendez-vous sous la tour d'Arces, à partir de 19h30

(annulation en cas ciel couvert)

Organisée par la Mairie de Saint-Ismier

Vivre sans alcool

Pour fêter le 1^{er} anniversaire de la mise en place de la Thérapie Communautaire Intégrative (TCI) à l'antenne de Saint-Ismier, le maire Henri Baile a invité le 22 avril dernier Robert Pelloux, président de VSA, Rénauld Stalinski, responsable de l'antenne de Saint-Ismier, tous les membres de VSA et leur famille.

Honoraient également de leur présence des élus municipaux, des membres du Conseil d'administration du CCAS et un représentant du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) de Saint-Egrève. Cette thérapie, basée sur la gestion des émotions, propose des solutions à partir d'expériences vécues, dans un climat de tolérance et de complète liberté. C'est Rénauld Stalinski, responsable d'antenne, qui a mis en place cet outil original à Saint-Ismier. Henri Baile a salué le travail remarquable de l'association.

👁 Plus d'infos sur www.saint-ismier.fr ou 06 32 91 48 81



Gymnastique volontaire de Saint-Ismier

Découvrez les deux nouveaux cours tendances du programme de la saison 2015/2016 :

- Zumba le mercredi à 14h15 à la salle des fêtes du Rozat ;
- Boxing Energie le samedi à 9h45 à la salle du Vercors.

Ces cours sont destinés aux étudiants (tarif réduit) et aux adultes. 25 cours de gymnastique sont à votre disposition.

Pour tout renseignement : <http://gvsti2013.toile-libre.org>

Groupe montagnard des petites roches

Le GMPR vous ouvre ses portes le dimanche 29 novembre de 10h à 17h au gymnase du collège de Saint-Ismier. De nombreuses animations vous permettront de mieux connaître l'escalade. Nos bénévoles seront présents pour vous guider et répondre à toutes vos questions.

Accueil des Villes Françaises

Vous venez d'arriver dans la vallée du Grésivaudan, à Saint-Ismier. L'Association Accueil des Villes Françaises, section Meylan Grésivaudan, peut vous aider à vous familiariser avec votre nouvelle région d'adoption. Avec plus de 40 ans d'expérience, l'AVF Meylan Grésivaudan accompagne la mobilité géographique des nouveaux arrivants français ou étrangers dans toute la vallée du Grésivaudan.

Quelques dates à retenir :

Samedi 10 octobre : apéritif pour tous au Clos des Capucins à Meylan ; Vendredi 20 novembre : grande soirée d'accueil, salle Décibel donne à Meylan ; Vendredi 27 novembre : accueil des nouveaux arrivants en mairie de Saint-Ismier ; Dimanche 6 décembre : fête de Noël pour petits et grands à Saint-Ismier.

Renseignements :

avfmeylan@gmail.com ou 06 89 11 08 17 ou les mercredis de 9h30 à 11h30 au local de Meylan (centre commercial des Buclos).

Don de sang, bénévoles du Saint-Eynard

L'Établissement Français du sang (EFS) vous accueille avec plaisir pour un don du sang. À propos, à quoi ça sert (1000 dons sont nécessaires chaque jour en Rhône-Alpes) ? 27% pour le traitement des maladies du sang (thalassémie, drépanocytose...) ; 27 % pour les opérations chirurgicales ; 22% pour les cancers (dont leucémies) ; 9% pour les hémorragies ; 15% pour les autres pathologies. Chaque malade reçoit un ou plusieurs des composants du sang : globules rouges, plasma, plaquettes provenant de un ou plusieurs donneurs.

Chorale Mélusine

Les chœurs Melusine présentent deux œuvres de l'époque baroque : l'Ensemble Vocal interprétera une pièce de G.F. Haendel, « Let God arise ». La chorale présentera ensuite un Requiem de A.Lotti. Les 24 pièces de l'œuvre offrent une grande variété de style, jouant sur la composition des parties chantées, qui alternent entre grand chœur, petit chœur et solistes. Au programme : vendredi 9 octobre, 20 h 30 église de Montbonnot ; samedi 10 octobre, 20 h 30 église de Crolles ; dimanche 11 octobre, 17 h Grenoble, salle O. Messiaen.

Tarif : 12€ plein tarif, 10€ pré-vente et auprès des choristes ; gratuit enfants moins de 12 ans ou entrée libre (voir conditions).

Billetterie en ligne sur : www.melusine.gresipc.com

Association paroissiale de Saint-Martin du Manival

Envie de donner du sens à sa vie ? Faire l'expérience d'ALPHA ? Venez en parler autour d'un petit déjeuner le jeudi 5 novembre de 9h à 11h, salle Saint-Philibert à Saint-Ismier.

Contact : 06 40 29 04 51 ou alpha.manival@laposte.net



Un nouveau prêtre à Saint-Ismier

Depuis le 1^{er} septembre dernier, le Père Patrick Royet est le curé de la Paroisse Saint-Martin du Manival, dont fait partie la commune de Saint-Ismier. Né à Vienne en 1968 où habite sa famille, il entre en formation au séminaire de Paray-le-Monial après son BAC. Ordonné prêtre en juin 1998, en la cathédrale Saint-Maurice de Vienne, il est nommé vicaire dans le secteur Crémieu et Pont de Chérucy, puis l'année suivante modérateur (curé) de la paroisse Saint-Luc du Sud Grésivaudan. En 2006, il devient recteur de la cathédrale Notre-Dame de Grenoble. Ces dernières années, il était curé doyen de La Tour du Pin. Le Père Patrick Royet a été installé curé de la paroisse le 13 septembre dernier au cours de la messe dominicale.

Club sans souci

Avec la rentrée, le club a repris toutes ses activités : cartes, scrabble, jeux divers, repas et festivités vous attendent. Sont programmés :

- Les anniversaires en octobre ;
- Les samedi 28 et dimanche 29 novembre, de 9h à 17h à la salle des fêtes du Rozat : grande kermesse, jeux, tombola, lainages et brocante. Tous les ismériens peuvent nous rendre visite, les bénévoles vont au Comité d'Aide aux personnes âgées et d'avance merci ;
- Le jeudi 3 décembre repas à l'Agora pour les retraités ;
- Le jeudi 17 décembre l'association termine l'année avec Noël au club.

octobre

> **Jeudi 8 octobre**

Ciné-reportages

• « Alexandre fils de berger » à l'Agora séances à 15 h et 19 h.

• **L'investissement citoyen dans les projets énergies renouvelables, comment monter un projet de centrales villageoises ?**

Salle Boris Vian à Crolles à 19h30 et mercredi 14 octobre, salle polyvalente à Saint-Pancrasse à 20h30.

> **Vendredi 9 octobre**

Concert Mélusine

à l'église de Montbonnot à 20h30

> **Samedi 10 octobre**

• **Théâtre contemporain**

« Violette sur la terre », à l'Agora à 20h.

• **Le Jour de la nuit**

Sortie nature et observation des étoiles. **Chemin de la Tour d'Arces** dès 19h30 (annulation en cas de pluie).

• **AVF**, apéritif pour tous au **Clos des Capucins** à Meylan.

• **Concert Mélusine** à l'église de Crolles à 20h30.

> **Semaine bleue » nationale**

Samedi 10 au 18 octobre

Exposition ART'SI Grésivaudan, à l'Agora. En semaine de 14h à 18h, Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Mardi 13 octobre

• « Jeanne Bouton d'or »

Solo accordéon et chants **Salle du Rozat** de 15h à 16h30 offert par la Médiathèque 04 76 52 52 25.

• Colloque « L'habitat quand on avance dans l'âge » proposé par l'association Alertes et Le Grésivaudan. **Espace Paul Jargot à Crolles** de 9h à 17h.

> **Dimanche 11 octobre**

Concert Mélusine

À Grenoble, salle Olivier Messiaen à 17h.

> **Mercredi 14 octobre**

• **Permanence** info-énergie, inscription auprès de l'AGEDEN au 04 76 23 53 50. **Siège Le Grésivaudan à Crolles** de 9h à 13h.

• **Conférence de l'UICG**

« De la formation des étoiles à notre planète terre », à l'Agora à 20h30.

> **Dimanche 18 octobre**

Gala des 50 ans de la Delphinale Spectacle folklorique, à l'Agora, 15h.

> **Mercredi 21 octobre**

Spectacle enfants

« L'île au trésor », à l'Agora à 15h.

> **Vendredi 30 octobre**

« **Halloween** »

Parc de la Mairie de 15h à 17h.

NOU.

> **Du mardi 3 au jeudi 5 novembre**

Exposition « Les As de la Grande Guerre » et vidéo la 1^{re} Guerre Mondiale : naissance de l'aviation militaire par l'UNC Biviers Saint-Ismier, en Mairie de 14h à 17h30

> **Jeudi 5 novembre**

Conférence par l'association paroissiale de Saint-Martin du Manival. Salle Saint-Philibert de 9h à 11h.

Contact : 06 40 29 04 51

> **Vendredi 6 novembre**

Conseil municipal en mairie à 18h30.

> **Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre**

Concert dansant avec Le Grenoble Swing Dance Festival à l'Agora à 20h30.

> **Mardi 10 novembre**

Soirée énergie : pleins feux sur le bois ! **Espace Aragon** à 20h.

> **Mercredi 11 novembre**

Cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix, en hommage à tous les Morts pour la France

- 10h30 Messe en l'honneur des soldats tombés au combat
- 11h30 Dépôt de gerbes – Place de l'église
- 12h apéritif – Mairie salle des mariages.

> **Samedi 14 novembre**

Spectacle de danse

« Les Inoubliables II » à l'Agora à 20h.

> **Mardi 17 novembre**

« **Thé, café, chocolat ...et lectures** »

à la médiathèque de 14h30 à 16h.

> **Mercredi 18 novembre**

• **Permanence info-énergie**, inscription auprès de l'AGEDEN au 04 76 23 53 50. **Siège Le Grésivaudan à Crolles** de 9h à 13h.

• **Conférence de l'UICG**

« Histoire des idées sur les origines de la vie » à l'Agora à 20h30.

> **Vendredi 20 novembre**

• **Théâtre « Molière et moi »** à l'Agora à 20h30.



• **AVF** - grande soirée d'accueil, salle Décibeldonne à Meylan

• « **La Dictée** » à l'Agora à 14h, inscriptions à 13h.

> **Samedi 21 novembre**

Concert de l'Espagne à l'Amérique Latine / Musique classique et populaire avec les professeurs de l'Amzov à l'église à 20h, participation libre.

> **Dimanche 22 novembre**

La bourse aux jouets

À l'Agora de 9h à 15h. Organisée par Le Comité des fêtes.

> **Mercredi 25 novembre**

Collecte Don du sang

À l'Agora de 8h30 à 12h et 16h30 à 20h.

> **Jeudi 26 novembre**

Ciné-reportages « Comores-Mayotte », à l'Agora séances à 15h et 19h.

> **Vendredi 27 novembre**

Accueil des nouveaux arrivants

En partenariat avec l'association AVF. En mairie à 18h.

> **Samedi 28 novembre**

• **Théâtre de comédie « Gros mensonges »** à l'Agora à 20h.

• **Banque alimentaire** à Casino.

> **Samedi 28**

et dimanche 29 novembre

Grande kermesse, jeux, tombola, lainages et brocante, la **salle du Rozat** de 9h à 17h.

> **Dimanche 29 novembre**

Portes ouvertes escalade du GMPR au **gymnase du collège** de Saint-Ismier de 10h à 17h.

déc.

> **Mardi 1er décembre**

Ciné-reportage « Venise au temps de la Renaissance » à l'Agora séances à 19h.

> **Mercredi 2 décembre**

Conte « Le rêve de Dorothée » Salle des mariages à 15h et 17h. Inscriptions auprès de la Médiathèque 2 € à 4 €.

> **Jeudi 3 décembre**

• **Spectacle marionnettes**

« La piste aux étoiles » Pour les enfants de 0-3 ans à la **salle du Rozat** à 10h offert par le Comité des fêtes.

• **Repas de Noël des seniors**

Inscriptions au repas auprès du CCAS en Mairie à l'Agora à 12h.



> **Jeudi 3 décembre**

au vendredi 5 décembre

Exposition « Les As de la grande guerre » la 1^{re} Guerre Mondiale : naissance de l'aviation militaire par l'association UNC Biviers-St-Ismier. En Mairie de 14h à 17h30

> **Vendredi 4 décembre**

Marchés de Noël de Montbonnot à la **maison des arts** de 15h à 22h, samedi 5 décembre de 15h à 21h, dimanche 6 décembre de 10h à 17h.

> **Dimanche 6 décembre**

AVF fête de Noël pour petits et grands à Saint-Ismier.

> **Mardi 8 décembre**

« **Thé, café, chocolat ...et lectures** »

A la médiathèque de 14h30 à 16h. Attention l'horaire a changé.

> **Mercredi 9 décembre**

Permanence info-énergie, inscription auprès de l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.

Siège Le Grésivaudan à Crolles de 9h à 13h.

> **Vendredi 11 décembre**

Conseil municipal en mairie à 18h30

> **Samedi 12 décembre**

Marché de Noël

Centre du village de 8h à 13h. Organisé par Le Comité des fêtes.

> **Mercredi 16 décembre**

Soirée thermographique : à la recherche des points faibles de l'isolation thermique.

Salle polyvalente à Biviers de 19h à 21h.

> **Jeudi 17 décembre**

Club Sans souci fête Noël Salle du Rozat à 14h.

> **Vendredi 18 décembre**

Concert de Noël avec la participation des enfants de l'AMZOV, chorale de clochers, au profit du Don du sang, organisé par Le Comité des fêtes, à l'Église à 20h.

> **Lundi 21 décembre**

Ciné-goûter, à l'Agora à 15h.

> **Jeudi 24 décembre**

Collecte Don du sang, à l'Agora de 8h à 12h.

